

**PROCÈS-VERBAL PORTANT MODIFICATION DE DÉNOMINATION,
RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

Présidence : Monsieur Sètonджи Lévi NAGBO, Président Fondateur

Membres présents : Monsieur Sètonджи Lévi NAGBO, Madame Marjolaine ADJINAKOU, Monsieur Hyacinth MISSANON et Monsieur Fabien HOUNGNIBO, Membres du Conseil de Direction.

ORDRE DU JOUR

- 1- Modification de la dénomination du PAJE ;
- 2- Mise en place de la nouvelle organisation administrative ;
- 3- Définition des orientations stratégiques futures ;
- 4- Divers.

DÉLIBÉRATIONS

I. MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION DE L'ORGANISATION

Après examen approfondi de l'évolution institutionnelle du PAJE et de ses perspectives de développement à long terme, le Conseil de Direction a constaté que l'appellation : « Projet d'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (PAJE) » ne reflète plus la vision durable, permanente et structurée poursuivie par l'organisation.

En effet, le terme « Projet » renvoie généralement à une initiative temporaire ou limitée dans le temps, alors que la vocation du PAJE est de s'inscrire durablement dans le paysage de l'accompagnement entrepreneurial au Bénin, en Afrique et à l'international.

En conséquence, le Conseil décide : de remplacer la dénomination : Projet d'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (PAJE) par :

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ENTREPRENEURS (PAJE).

Cette nouvelle dénomination entre officiellement en vigueur à compter du :
Vendredi 03 juillet 2026

À partir de cette date, tous les documents officiels, correspondances, supports de communication, partenariats et actes administratifs devront porter la nouvelle appellation.

II. MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Afin d'améliorer la gouvernance et l'efficacité opérationnelle de l'Association, le Conseil adopte le nouvel organigramme suivant :

Président Fondateur: Monsieur Sètonджи Lévi NAGBO

Vice-Président: Monsieur YAMMI Félix

Chargé de :

- L'orientation stratégique générale ;
- La représentation officielle de l'Association ;
- La validation des décisions majeures ;
- La supervision générale des départements ;
- La mobilisation des partenaires stratégiques ;
- La préservation de la vision et des valeurs institutionnelles.

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION ET FINANCES (DAF)

Chef de Département : Madame Marjolaine ADJINAKOU

Assistée de deux collaborateurs qu'elle désignera.

Attributions:

- Gestion administrative de l'Association ;
- Gestion financière et budgétaire ;
- Archivage et conservation des documents ;
- Production des rapports administratifs ;
- Préparation des réunions statutaires ;
- Suivi des cotisations et ressources ;
- Centralisation des rapports transmis par les autres départements ;
- Élaboration des rapports périodiques destinés à la Présidence.

DÉPARTEMENT ORGANISATION, FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (DOFRC)

Chef de Département: Monsieur Fabien HOUNGNIBO

Assistants: Monsieur Marlus GOVE ainsi qu'un autre membre désigné ultérieurement.

Attributions

- Planification des formations ;
- Élaboration des programmes pédagogiques ;
- Organisation des conférences, séminaires et ateliers ;
- Coordination des formateurs ;
- Évaluation des bénéficiaires ;
- Organisation logistique des activités ;
- Production de rapports d'activités après chaque événement ;
- Transmission des rapports au Département Administration et Finances.

DÉPARTEMENT RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS (DREP)

Chef de Département: Monsieur Hyacinth MISSANON

Assistants: Monsieur DIMAN BABATOUNDE. Ainsi qu'un autre membre désigné ultérieurement.

Attributions

- Recherche de partenaires techniques et financiers ;
- Développement des relations institutionnelles ;
- Gestion des relations publiques ;
- Recherche de sponsors ;
- Négociation des collaborations ;
- Représentation extérieure du PAJE sur délégation ;
- Gestion du portefeuille des partenaires ;
- Élaboration de rapports périodiques destinés à l'Administration.

III. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES FUTURES DU PAJE

Le Conseil a également retenu les orientations stratégiques suivantes pour les prochaines années :

1. Création de la PAJE Academy

Académie spécialisée dans la formation des jeunes entrepreneurs, leaders et

innovateurs.

2. Développement d'une plateforme numérique de formation

Permettant aux jeunes de suivre des formations à distance sur l'ensemble du territoire national et à l'international.

3. Mise en place d'un système de certification professionnelle

Visant à reconnaître officiellement les compétences acquises par les bénéficiaires des formations du PAJE.

4. Création d'un incubateur d'entreprises

Pour accompagner les porteurs de projets vers la création d'entreprises viables.

5. Organisation d'un Forum National des Jeunes Entrepreneurs

Événement annuel de rencontre, de réseautage et de promotion entrepreneuriale.

ADOPTION

Après discussions, les présentes résolutions ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 19 heures 30 minutes.

Fait à Parakou, le 03 juin 2026.

Le Président Fondateur



Sètonджи Lévi NAGBO

Le Chef DAF



Marjolaine ADJINAKOU

